



ECOLE & SYNDICALISME

Dispensé de timbrage

PAU PPDC

Déposé le 05-06-14

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



N°116

n° de juin 2014

imprimé par nos soins

N° CPPAP : 0415 S 07349

Directeur de la publication : Sargeni-Chetaud

Exp: école et syndicalisme 0.70€

5 millions de chômeurs, 9 millions de pauvres, 15 millions de précaires... les conséquences des politiques néo libérales des gouvernements successifs atteignent des niveaux insupportables!

En reprenant les rhétoriques et les thèses de rejet et d'exclusion, la droite a banalisé l'extrême droite xénophobe.

En affirmant qu'il n'y a pas d'autres alternatives possibles à l'austérité, en trahissant les engagements de campagne, le gouvernement tue l'espoir d'une société plus juste et renforce inéluctablement le désarroi.

Mais l'exactitude de la prospective et des alertes n'auront pas suffi à atténuer notre nausée. 25 % « pour la peur », 25 % « pour la haine »....

Amer sentiment d'une époque à l'amnésie au bord du précipice. Nous laissant le cœur soulevé et des convictions militantes abimées...

De notre côté, malmenés depuis des années, les enseignants peinent à relever la tête. Parce que l'école laïque ne parvient pas, malgré nos engagements, ni à réduire les inégalités scolaires, ni à instaurer une dynamique d'émancipation.

Parce qu'aucune réforme n'améliore nos conditions de travail ni la réussite de nos élèves dont la misère des familles frappe à nos portes un peu plus chaque jour. Pire, celle des rythmes scolaires renforce les inégalités territoriales.

Parce que le gel de nos salaires symbolise le manque de reconnaissance de tous les fonctionnaires et nous place à notre tour dans des difficultés économiques.

Parce que rien n'est fait pour résorber la précarité dans les écoles.

Parce que, pour répondre à nos engagements professionnels quotidiens, nos supérieurs jouent la défiance et l'autoritarisme.

Et pourtant, au pied du mur, il s'agit bien de ramasser les morceaux et de se mobiliser contre la résignation ! Et c'est dans cet esprit que le SNUipp-FSU continuera sa lutte !

Mathilde Blanchard,
secrétaire départementale

**« Pour les rêves qu'on a faits
et pour ceux qu'on fera
Pour les poings qu'on a levés,
et ceux qu'on lèvera ...
Nous sommes à l'heure de la résistance. »**

Damien SAEZ, Fils de France





Cela suffit : du respect !

Après la carte scolaire, après le premier mouvement, l'Inspecteur d'Académie multiplie les actes d'autoritarisme: fermetures, non ouvertures sans prise en compte des arguments, refus de poste de direction pour mandat électif, mise en sommeil du poste de CPC basque, non attributions contestables de bonifications "handicap", augmentation des refus d'autorisation d'absence... Dernier fait du Prince en date: une sanction à l'égard d'une enseignante de Pau ! Une décision scandaleuse !

La FSU et le Se-UNSA vous invitent à prendre connaissance de la situation et à signer la pétition de soutien à la collègue.

En ligne : http://www.petitions24.net/non_a_lautoritarisme

Version papier ci contre à renvoyer rapidement à :

SNUipp-FSU 64 ; 66 rue Montpensier ; villa Fanny ; 64 000 Pau

Face à l'investissement quotidien des enseignants, les réponses de l'administration se situent plus dans la défiance et la sanction que dans la reconnaissance et l'attention des situations personnelles !

Ce "management" devient de plus en plus pesant, et lorsqu'il prend en plus la forme de sanction individuelle injuste, c'est intolérable !

Lecture saine et militante ! Recommandée par la FSU

Affronter l'extrême droite sur le seul terrain de la morale laïque et républicaine n'est plus suffisant. Face à une banalisation politique, plusieurs syndicats (CGT, FSU, solidaires, Unef, UNL, Fidl) et associations (Ligue des droits de l'homme, MRAP, JOC) ont mené la réflexion et soutiennent la parution de ce petit livre au prix modique (5 euros).

Pour contrer la progression des positions xénophobes ou réactionnaires, il s'agit de trouver les arguments pour déconstruire les solutions simplistes et faussement évidentes mais aux discours et aux mots bien choisis. Mettre ces idées, à l'épreuve des chiffres et des faits !

Désintoxication salubre, lecture nécessaire !



Une enseignante a demandé une autorisation d'absence pour accompagner son fils, un mercredi matin, à un entretien d'orientation post bac (convocation du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) à Agen, destination pour laquelle aucun horaire de transports en commun ne correspondait ce jour là.

Elle se voit refuser, la veille au soir (18h30), sur son téléphone personnel, sa demande, le refus émanant du Directeur Académique. Elle réexplique la situation à la circonscription et obtient un accord oral. Le lendemain matin, au moment de partir, nouveau coup de théâtre : elle apprend, toujours par téléphone sur sa ligne personnelle, à 8h45, que le Directeur Académique maintient son refus et lui intime l'ordre de rejoindre immédiatement son poste !

Face à un refus de dernière minute remettant en cause une possibilité d'orientation professionnelle de son fils, l'enseignante, en état de choc, se rend chez son médecin qui ne peut la recevoir qu'à 16h45 et la place en arrêt maladie pour trois jours.

Le Directeur Académique sous-entend d'abord qu'elle s'est rendue à Agen malgré son interdiction et lui reproche son manque d'éthique professionnelle, pour avoir « privilégié » l'intérêt de son propre enfant à celui de ses élèves ! Il interprète à tort et sans aucune preuve, l'arrêt maladie comme un certificat de complaisance, « pour couvrir » la collègue. Il la considère en faute car elle n'était pas en classe le mercredi matin et s'apprêtait à partir malgré son refus initial, faisant fi des contre-indications et considérant qu'elle n'a pas été reçue dès 9 heures par le médecin. En revanche, il s'est bien gardé de demander une contre visite médicale...

Et pour cause, l'état de santé de la collègue était bien imputable à l'urgence de la situation créée par l'Administration elle-même.

Fort de ses suspicions inacceptables, sans aucun fondement ni aucune preuve, remettant en cause le professionnalisme du médecin, la parole et ce que peuvent démontrer sans aucune ambiguïté la collègue concernée et les autres collègues de l'école, le Directeur Académique veut la sanctionner et lui adresser un blâme pour ne pas s'être rendue à l'école le mercredi matin, alors qu'elle était en arrêt maladie et chez elle !

La façon dont a été traitée la demande de la collègue (pas de prise en compte de la situation personnelle, réponse orale et excessivement tardive sur sa ligne personnelle etc...), les remises en cause de son intégrité, la décision de sanction, qui relève du fait du prince, illustre une fois de plus le mépris et l'autoritarisme dont toute la profession fait l'objet. Qui sera le prochain ?

Nous demandons que cessent immédiatement ces pratiques inacceptables, injustes et arbitraires ainsi que la levée immédiate de la décision de sanction qui pèse sur l'enseignante.

Nom Prénom	Ecole, établissement	Fonction (parents, enseignants...)	Signature

L'ÉGALITÉ POUR LES PE :

le droit à la retraite,
c'est dès l'âge légal !



Le SNUipp-FSU demande au ministre de mettre fin à l'injustice de traitement dont sont victimes les enseignants du primaire concernant leur droit à la retraite.

Dans un courrier au ministre de l'éducation, le SNUipp-FSU dénonce le régime discriminatoire que subissent les enseignants du 1er degré qui ne peuvent pas faire valoir leur droit à la retraite en cours d'année scolaire. Une situation qui les oblige systématiquement à prolonger leur activité jusqu'au 31 août "*soit parfois près de douze mois au-delà de l'ouverture légale de leur droit à pension*" souligne le syndicat. C'est pourquoi, comme d'autres organisations syndicales, le SNUipp-FSU demande au ministre que les enseignants du primaire puissent faire valoir leur droit à pension en cours d'année scolaire "*comme tous les autres agents de la Fonction publique, dont leurs collègues du second degré*"

Unitaires contre l'extrême droite Plus que jamais

« Uni-es contre l'extrême droite »

CGT - FSU - SOLIDAIRES - UNEF - UNL - FIDL

Nos organisations syndicales n'ont pas attendu le résultat des élections européennes de dimanche pour mesurer le danger de l'extrême droite pour les salarié-es. Nous sommes en effet engagé-es depuis plusieurs mois dans une campagne commune intersyndicale contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques.

Le résultat des élections européennes confirme la poussée de l'extrême droite, qui se nourrit de la désespérance sociale et du rejet des politiques des gouvernements successifs au service du patronat.

L'élection de ces 24 député-es fait écho aux résultats des dernières élections municipales ; l'extrême droite dispose désormais de plus de 1400 conseiller-es municipaux et gère une quinzaine de mairies, ce qui lui permet de distiller son idéologie nationaliste, xénophobe et anti-sociale, et d'étendre son influence.

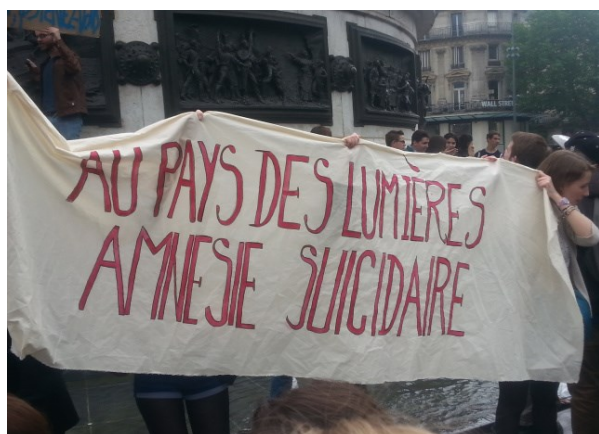
Face à l'imposture sociale de cette mouvance politique, il est plus que jamais nécessaire de s'organiser syndicalement, construire les mobilisations, lutter en partant des revendications des salarié-es, faire progresser la démocratie et gagner de nouveaux droits et conquêtes sociales !

Le travail de nos organisations, engagé sur le long terme dans le cadre de la campagne intersyndicale « Uni-es contre l'extrême droite », trouve tout à la fois sa légitimité et les marques d'une responsabilité singulière dans le mouvement de transformation sociale. Une contre-offensive concrète de terrain, dans les lycées, les universités, les entreprises, les services publics, dans tous les territoires, est indispensable !

La poussée de l'extrême droite et des partis xénophobes est également très forte à l'échelle européenne dans différents pays (Danemark, Grèce, Autriche, Italie, Grande Bretagne, Hongrie...). Nos organisations sont porteuses d'une vision progressiste qui dépasse le cadre de nos frontières et promeut une Europe solidaire et sociale, rompant avec le modèle économique capitaliste. Nous travaillons à renforcer les liens entre organisations européennes, sous diverses formes, avec échanges, débats, actions coordonnées contre la montée des idées et des pratiques d'extrême droite.

Devant l'ampleur de cette crise politique et démocratique et les risques qui pèsent sur les populations les plus fragiles, nos organisations appellent toutes les forces qui agissent pour la transformation sociale à se fédérer dans l'unité la plus large.

Nous appelons à organiser les ripostes et défenses intersyndicales. Nous continuerons ainsi à lutter pour que le vivre ensemble et l'égalité restent les valeurs qui animent et conduisent notre société.





SNUipp-FSU 64

66 rue Montpensier
 Villa Fanny
 64 000 PAU
 tél. : 05 59 80 28 27
 Mail : snu64@snuipp.fr

PERMANENCES

lundi -mardi
 de 14 à 17 heures.
 Mercredi-jeudi-vendredi
 de 9 à 12 heures.

Délégués du Personnel

Dalia Françoise,
 Blanchard Mathilde,
 Moreau Yann,
 Formet Pierrette,
 Roux Méline,
 Alchouroun Katy,
 Beaumatin Catherine,
 Carricart Stéphanie,
 Oury Hélène,
 Senderain Cécile,
 Belles Georges
 Gassan Philippe

Secrétariat départemental

Mathilde BLANCHARD
 Marie ACEDO
 Catherine BEAUMATIN
 Françoise DALIA
 Georges BELLES
 Gwenaël MALLE
 Laurence RONDELAUD
 Méline ROUX
 Cécile SENDERAIN

Trésorerie

Méline ROUX
 Ludivine PASTOR

MOUVEMENT

Résultats premier mouvement
 p 4 à 7

complément sur notre site:

Tableau par secteur et barème des sans affectation
 Fiche de contrôle second mouvement
 Liste des postes restés vacants

CALENDRIER PREVISIONNEL

Saisie des vœux :

Du 18 au 20 juin

Résultats phase d'ajustement:

CAPD 27 juin

Affectations d'office

Lundi 30 juin

Permanences spéciales Second mouvement

**Mercredi 18 juin
 PAU**

*au SNUipp, 66 rue Montpensier
 de 9h30 à 16h30*

BAYONNE

à la bourse du travail de 14h00 à 16h30

P 1	Edito
P 2-3	Lecture saine et Pétition
P 4-5-6	Résultats mouvement
P 7	Départ retraite
P 8	second mouvement